



LIMINAIRE CTL  
DU 12 NOVEMBRE 2018

La réforme de la fonction publique, annoncée dans CAP 2022, confirme définitivement que notre gouvernement sera le liquidateur des services publics et des agents publics.

Rien ne nous sera épargné : baisse des rémunérations, ralentissement de nos carrières, changement du mode de recrutement des agents publics, remise en cause du système de retraite par répartition et du code des pensions, projets de réformes des instances, sans parler de l'annonce du gel du point d'indice jusqu'à fin 2019.

L'objectif est bien de supprimer près de 120 000 postes dans la fonction publique, dont 50000 dans la fonction publique d'Etat.

Et malgré ce qu'il leur fait subir, le gouvernement attend que les agents donnent encore plus.

Lors d'une audience avec les organisations syndicales, Bruno PARENT a annoncé le gel des congés en fin d'année et début d'année prochaine des agents affectés dans les SPF et les Centres de Contact.

Une telle décision viendrait à punir des collègues déjà touchés au quotidien par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Allez vous, Monsieur le Président, faire subir cette injustice aux agents de votre direction ?

Pour la CGT Finances Publiques , une telle décision serait inadmissible et nous serons auprès des collègues concernés afin d'assurer leur droit à congés. Les agents n'ont pas à compenser la détérioration du service public voulue et organisée par l'État.

Cette manoeuvre traduit à l'évidence la fébrilité dans laquelle se situent les responsables de la DGFIP, notamment dans la mise en place en place du Prélèvement à la Source.

De deux choses l'une, ou bien la décision de lancer le PAS en 2019 est mûrement réfléchie, techniquement fondée et l'ensemble des contraintes sont largement anticipées, alors il n'y a aucune raison de s'alarmer, et ces menaces de suppression des congés et de mobilisations exceptionnelles sont vaines et n'ont pas lieu d'être.

Ou alors, c'est la panique à Bercy et il est décidé de placer les agents en première ligne sous le feu des usagers mal-orientés, mal-informés et perdus dans cette usine à gaz.

Nous le redisons, le PAS n'est pas destiné à moderniser de quelque manière que ce soit le recouvrement de l'impôt mais bien à fusionner l'IR et la CSG. Dans quel but ? Fiscaliser l'assiette de la protection sociale et donc livrer la Sécurité Sociale aux assurances privées.

Aujourd'hui, Monsieur le directeur, les collègues de tous les services saturent, et c'est chose compréhensible, à force d'avancer à l'aveugle.

Les collègues des SIP sont inquiets et pour bon nombre d'entre eux, nous allons dans le mur.

A l'heure actuelle, les journaux sont d'avantage informés que les agents sur la réforme en cours. Les appels téléphoniques, les réceptions physiques et mails se multiplient.

Nous sommes à trois mois de la mise en place d'une réforme importante et à notre connaissance, aucun dispositif local conséquent n'est prévu pour endiguer le flux d'accueil supplémentaire.

Que dire des agents des SIE qui voient leurs applications informatiques se détériorer de jour en jour, leurs charges de travail augmenter ; le plus gros SIE du département toujours en galère ne voit aucun changement malgré les alertes en CHSCT ! Pire, vous envoyez vos auditeurs ce qui ne fait qu'augmenter le malaise des collègues !

Pour revenir au comité technique qui nous occupe aujourd'hui, nous dénoçons l'énorme supercherie que constitue l'affichage des indicateurs de qualité dans les SIP, le SIP de Guingamp étant site préfigurateur dès la fin de l'année.

Officiellement pour assurer la transparence sur l'efficacité et la qualité des services vis à vis du contribuable, cette mesure n'a qu'un objectif : faire croire au contribuable que tout va pour le mieux dans les services, que l'accueil de l'utilisateur reste une priorité et que le service rendu reste un service de qualité alors qu'il n'en est rien.

En tout cas ,cette mesure n'empêchera pas le contribuable d'être mécontent lorsqu'il trouvera la porte de nos accueil fermée , lorsqu'il voudra payer en chèque ou en espèce et qu'on lui refusera ce droit ...

Concernant les autres points de d'ordre du jour, nous interviendrons au fil des débats.